

Se présenter au tribunal peut être éprouvant.

Voici quelques conseils et astuces pour vous aider pendant votre comparution devant le tribunal.

- Soyez respectueux dans la salle d'audience et suivez les règles du tribunal, par exemple, de ne pas mâcher de la gomme et d'éteindre votre téléphone portable.
- Aucune nourriture ou boisson n'est autorisée dans la salle d'audience, mais de l'eau en bouteille vous sera fournie.
- Dites toujours la vérité.
- Soyez poli et parlez fort, clairement et lentement.
- Le tribunal est un lieu sûr et il y a des gens dans la salle d'audience pour vous protéger.
- Attendez que la question soit entièrement posée avant de répondre. Si vous ne comprenez pas une question, ne devinez pas, demandez qu'on vous la répète ou qu'on vous l'explique.
- Prenez votre temps et faites de votre mieux pour décrire en détail ce qui s'est passé.
- N'oubliez pas de répondre aux questions avec des mots. Il n'est pas acceptable de simplement hocher la tête ou de secouer la tête pour répondre, car tout ce qui se passe dans la salle d'audience doit être enregistré.
- Attendez votre tour pour parler et essayez de ne pas parler par-dessus les autres.
- Vous pouvez demander de l'eau, un mouchoir ou même une pause si vous en ressentez le besoin.
- Assurez-vous d'obtenir les numéros de téléphone de vos contacts lorsque vous êtes au tribunal.
- Le tribunal est souvent ouvert au public.
- Ça pourrait facilement être une longue journée. Si possible, faites un compte rendu tout au long de la journée avec les personnes au tribunal qui sont là pour vous soutenir.

CE PROJET A ÉTÉ FINANCÉ PAR :



Department of Justice
Canada

Ministère de la Justice
Canada